

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de

Saint-Alfred

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,

Émilie Gagné de la susdite municipalité,
(Directrice générale et greffière-trésorière)

QUE : Le Conseil de la Municipalité de Saint-Alfred déplace la séance ordinaire du conseil municipal du 3 octobre au 4 octobre 2022 à 19h30;

DONNÉ à Saint-Alfred ce 27^e jour du mois de septembre deux mille vingt deux.



Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, Émilie Gagné, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant le 27^e jour du mois de septembre 2022, à chacun des endroits suivants, savoir : Site internet et sur le babillard à l'Hôtel de Ville.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 27^e jour du mois de septembre deux mille vingt deux.



Directrice générale et greffière-trésorière